

AGENDA 21 LOCAL DE SOREL-TRACY

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ DE SOREL-TRACY

Version de travail #5 (6 février 2006)

Issue des travaux du comité de parrainage
de l'A21L de Sorel-Tracy

Rédaction :

Daniel Drouin, conseiller en environnement et DD (CRE *Montérégie*)

Emilie Thuillier, professionnelle de recherche (GEIGER, UQAM)

Jean-Philippe Waaub, professeur (GEIGER, UQAM)

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

1. MISE EN CONTEXTE

La Ville de Sorel-Tracy s'est engagée formellement, en février 2005, dans une démarche d'Agenda 21 local. Un Agenda 21 local est un processus multisectoriel et participatif qui vise à concrétiser le développement durable au niveau local au moyen de la définition d'une vision à long terme et de la préparation puis de la mise en œuvre d'un plan d'action. Vous trouverez plus de renseignements sur le concept d'Agenda 21 local à l'annexe 1.

L'Agenda 21 local est un outil essentiel pour une collectivité qui se veut viable ou durable. Même si l'administration municipale joue un rôle déterminant dans l'évolution de la collectivité, elle ne saurait être considérée la seule responsable de sa destinée. C'est pourquoi *l'Agenda 21 local s'adresse à l'ensemble des individus et organisations* au sein de la collectivité de Sorel-Tracy (p. ex. les citoyennes et citoyens, les élu-es et autres décideurs, les institutions, les entreprises, etc.). Il permet de coordonner et renforcer les activités de différents partenaires à l'aide d'un plan global d'interventions à long terme.

À l'instar du processus de planification stratégique d'une municipalité, la démarche d'Agenda 21 local s'appuie sur une étape essentielle : la réalisation d'un diagnostic. L'intérêt de ce diagnostic réside tout particulièrement dans le fait qu'il sert de document de référence lors de l'élaboration du plan d'action en développement durable. Ainsi, le diagnostic de développement durable de la collectivité de Sorel-Tracy doit faire état de la situation qui prévaut et porter un jugement sur celle-ci dans la perspective des principes du développement durable. Un diagnostic de développement durable s'appuie sur des données quantitatives formelles et des perceptions formulées par les acteurs de la collectivité (individus et organisations). Les sources d'information peuvent donc être diverses : études, schémas d'aménagement et plan d'urbanisme, plans stratégiques et d'action, politiques, activités de consultation, etc.

Le diagnostic est le fruit des réflexions du comité de parrainage de l'Agenda 21 local de Sorel-Tracy, comité soutenu par un comité technique formé de professionnels du CRE Montérégie et du GEIGER (UQAM). Ce diagnostic synthétise et met en lien les multiples facettes du développement de Sorel-Tracy. Lors de sa rencontre du 22 juin 2005, le comité de parrainage a estimé qu'il existait déjà plusieurs portraits sectoriels, parfois multisectoriels, du territoire de Sorel-Tracy et qu'il ne serait pas pertinent de recommencer un exercice similaire dans la ville. Il est apparu préférable d'effectuer la synthèse des portraits et études passés et de préparer une analyse des enjeux déjà été recensés dans ces documents. La forme du diagnostic a évolué tout au long des réflexions du comité de parrainage et du comité technique. Vous trouverez des détails sur les versions précédentes du diagnostic en annexe 2.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

2. OBJECTIFS DE LA VERSION PRÉLIMINAIRE DU DIAGNOSTIC

La version préliminaire du diagnostic a pour objectifs :

1. d'identifier, de documenter et de définir les principaux « DÉFIS » actuels (auparavant nommés « enjeux ») de la *collectivité de Sorel-Tracy*;
2. de servir de document de base pour de futurs échanges sur l'état de la situation à Sorel-Tracy, sur la vision qu'a la collectivité de son avenir, sur les stratégies à adopter et les actions à entreprendre dans une perspective de développement durable.

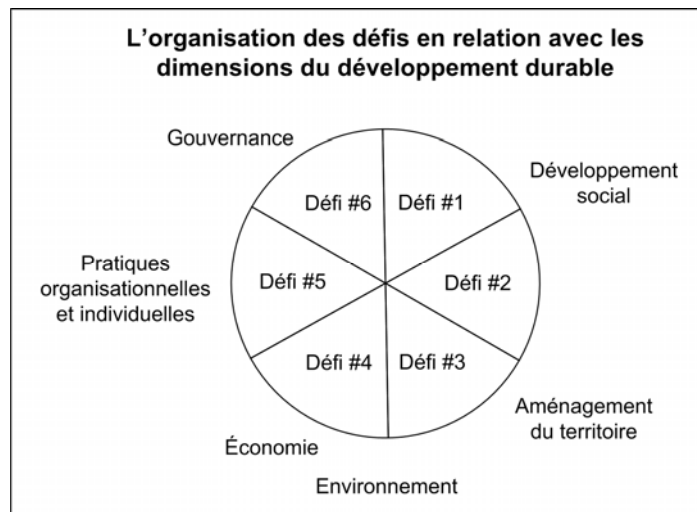
3. DÉMARCHE PROPOSÉE POUR L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

ÉTAPE	ÉCHÉANCE
1. Recherche documentaire Par : Comité technique	Février à juillet 2005
2. Synthèse des enjeux et orientations recensées pour des thèmes associés à l'environnement, l'aménagement du territoire, l'économie, le développement social, la gouvernance et les pratiques institutionnelles. Par : Comité technique Livrable : Diagnostic #1	Juin-juillet 2005
3. Échanges avec le comité sur la synthèse des enjeux recensés dans différents documents de référence.	5 juillet 2005
4. Reconstruction préliminaire des enjeux Par : Comité technique avec l'apport des commentaires des membres du comité de parrainage. Livrable : Diagnostic #2	Juillet-août 2005
5. Échanges du comité de parrainage sur les enjeux reconstruits. Échanges sur la forme et le contenu du diagnostic.	17 août et 21 septembre
6. Reconstruction finale des enjeux et documentation de ceux-ci. Par : Comité technique Livrable : Diagnostic #3	Septembre – octobre 2005
7. Bonification du diagnostic par le comité de parrainage. Par : Membres du comité de parrainage avec le soutien du comité technique. Livrable : Diagnostic #4	19 octobre 2005 14 décembre 2005
8. Rédaction de la version finale du diagnostic préliminaire Par : Comité technique Livrable : Diagnostic #5	Décembre 2005
9. Bonification du diagnostic par des apports externes au comité	Janvier - février 2006

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

4. PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document constitue la 5^e version du diagnostic de développement durable pour Sorel-Tracy. Ce diagnostic traite de 6 défis qui synthétisent des enjeux et préoccupations associés à différentes dimensions du développement durable (environnement, aménagement du territoire, économie, développement social, gouvernance, pratiques institutionnelles).



- Défî #1. Assurer la viabilité et la pérennité de la collectivité de Sorel-Tracy en améliorant la cohésion sociale de la collectivité, la capacité des sorelois-es à contribuer au développement de leur collectivité et l'accès aux services éducatifs, sociaux et de santé.
- Défî #2. Améliorer les conditions de vie des ménages et des groupes défavorisés.
- Défî #3. Adopter une nouvelle approche du développement urbain qui intègre harmonieusement le patrimoine naturel au milieu bâti et qui permette de satisfaire équitablement les besoins spécifiques de différents groupes de la population.
- Défî #4. Améliorer les modes de production et de consommation pour les rendre viables.
- Défî #5. Faire en sorte que l'administration municipale, les institutions, les entreprises, les groupes communautaires et les individus de la collectivité de Sorel-Tracy s'approprient le développement durable et l'intègrent dans leurs activités.
- Défî #6. Favoriser la mobilisation et l'implication citoyennes dans les affaires publiques locales en s'appuyant sur une communication fluide et interactive entre la Ville et sa population.

Ce diagnostic traite tout autant des défis du développement de Sorel-Tracy (« là où on veut se rendre », défis #1 à #4) que des défis en lien avec les processus pour y arriver (« comment s'y rendre », défis #5 et #6).

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Pour chaque défi, les éléments suivants sont précisés :

- la nature du défi [voir le descriptif des défis];
- le contexte du défi dans une perspective de développement durable [on y présente des réflexions générales en relation avec différentes dimensions du développement durable. Ces réflexions sont illustrées, lorsque possible, par des préoccupations et des acquis propres à Sorel-Tracy];
- la documentation associée à l'enjeu;
- les principaux intervenants.

DÉFI #1. ASSURER LA VIABILITÉ ET LA PÉRENNITÉ DE LA COLLECTIVITÉ DE SOREL-TRACY EN AMÉLIORANT LA COHÉSION SOCIALE DE LA COLLECTIVITÉ, LA CAPACITÉ DES SORELOIS-ES À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR COLLECTIVITÉ ET L'ACCÈS AUX SERVICES ÉDUCATIFS, SOCIAUX ET DE SANTÉ.

DESCRIPTIF DU DÉFI

Le but de toute collectivité est de perdurer dans le temps tout en cherchant à améliorer la qualité de vie de sa population. Or, certains phénomènes tels que l'exode des jeunes, la diminution et le vieillissement de la population viennent affecter la viabilité de la collectivité de Sorel-Tracy. Hormis ce qui concerne le vieillissement de la population, les causes de ces phénomènes sont difficiles à cerner. Toutefois, il semble y avoir un certain consensus entre les divers acteurs pour dire que le manque d'emplois offerts sur le territoire constitue un obstacle majeur. La problématique de l'emploi, et plus largement des activités réalisées sur le territoire, est liée à l'éducation, la scolarisation, la formation, mais aussi à la créativité, à l'entrepreneuriat et aux autres talents de tout un chacun.

Par ailleurs, la viabilité d'une collectivité est aussi grandement liée à la cohésion sociale. Selon la définition de la présidente des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) Judith Maxwell, qui sert souvent de référence au Canada, « la cohésion sociale se construit sur les valeurs partagées et un discours commun, la réduction des écarts de richesse et de revenu. De façon générale, les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité. » Le sentiment d'appartenance et la fierté d'habiter Sorel-Tracy participe donc de la cohésion sociale tout comme la pleine participation de tous et toutes au développement de la collectivité, particulièrement des groupes souvent marginalisés : les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Le défi est de faire en sorte que chaque Soreloise et Sorelois se sente concerné par le devenir de sa collectivité.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Social

- Une population scolarisée et formée est plus outillée pour contribuer au développement de sa collectivité.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Augmenter le taux de diplomation au secondaire.
 - Augmenter le taux de passage au cégep.
 - Sensibiliser les jeunes à se qualifier et à obtenir un diplôme.
 - Garantir l'accès à des formations techniques et de niveau supérieur à Sorel-Tracy.
-
- Dans la grande entreprise, 40 % des employés seront éligibles à la retraite dans 5 ans et, puisqu'il ne sera probablement pas possible de combler les manques dans la collectivité, des employés de la grande région de Montréal, dont peut-être des immigrants, seront embauchés. La présence des communautés culturelles à Sorel-Tracy est donc un phénomène en émergence.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Favoriser l'intégration des personnes immigrantes.
-
- Pour transformer l'image de la ville, une des pistes favorisées a été de miser sur le patrimoine historique de Sorel-Tracy, une des plus anciennes villes du Canada. Plusieurs actions ont déjà été posées pour faire connaître ce patrimoine.

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Circuits patrimoniaux de l'Office du tourisme.
 - Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel.
 - Politique culturelle.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Économie

- De l'avis de la majorité des acteurs du territoire, la question de l'emploi est cruciale à Sorel-Tracy.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Former la main-d'œuvre pour les entreprises présentes sur le territoire.
 - Former la main-d'œuvre pour occuper les emplois créés dans le cadre de la diversification économique.
 - Créer des emplois de qualité.
 - Créer des emplois qui conviennent aux jeunes qui ont une formation universitaire.
 - Positionner la région dans des secteurs d'avenir : écologie industrielle, industrie environnementale, agro-alimentaire et agroenvironnement, tourisme (éco-tourisme).
 - Susciter et faciliter de nouvelles initiatives entrepreneuriales privées et collectives.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Investissement majeur de QIT afin de maintenir ses installations de Sorel-Tracy concurrentielles.
 - Émergence de nouveaux créneaux économiques (p. ex. industrie environnementale, éco-entreprises).
 - L'engagement croissant des gens d'affaires pour la relance de la région.
 - Concertation des acteurs socio-économiques et partenariats multiples développés (CLD, CLE, SADC) pour soutenir le développement des PME.
 - CEGEP de Sorel-Tracy.
 - Centre Bernard-Gariépy.
 - Centre de formation professionnelle.
 - Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI).
 - Centre de recherche en environnement UQÀM/Sorel-Tracy (CREUST).
 - Technocentre en écologie industrielle
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Aménagement du territoire

- La forme de la ville, sa convivialité et sa vitalité ont également une influence sur la viabilité de la collectivité. Dans les dernières années, le réaménagement urbain du Vieux-Sorel, lequel doit avoir un effet bénéfique sur l'ensemble de la collectivité, a été jugé prioritaire.

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.
-

Gouvernance

- Les principes de bonne gouvernance sont d'autant plus simples à instaurer dans une collectivité dotée d'une cohésion sociale et dans laquelle chaque personne trouve sa place.
- L'éducation est une des pierres angulaires de la participation des citoyens dans une optique de bonne gouvernance.

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Établissements verts Brundtland (Cégep de Sorel-Tracy ; école secondaire Bernard-Gariépy ; écoles primaires Laplume et Sainte-Anne-les-îles).
 - Présence de plus de 60 organismes communautaires.
-

Environnement

- Le sentiment de faire partie de la même collectivité peut stimuler un attachement de la population au patrimoine environnemental local collectif, ce qui a pour conséquence de favoriser sa protection et sa mise en valeur.
- Il existe un lien fort entre l'état de l'environnement et la qualité de vie.

Pratiques organisationnelles et individuelles

- Pour concrétiser le développement durable, il est nécessaire d'agir dans une perspective à long terme, tout comme le nécessite la réflexion sur la pérennité d'une collectivité.
- Le concept de développement durable prône l'équité entre les personnes vivant sur un même territoire, ce qui est en lien avec la cohésion sociale.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

Les données existantes

- Patrimoine : Plan de revitalisation du Vieux-Sorel, p. 38-39, 41.
- « Accroissement de la fracture sociale entre riches et pauvres, entre ceux qui ont des revenus d'emploi et les différents prestataires et pensionnés. » Plan stratégique de développement du Bas-Richelieu. Diagnostic et bilan 2000-2004, p. 7.

Démographie

- Plan de revitalisation du Vieux Sorel, p. 16 et 17.
- Diagnostic du Plan d'urbanisme, p. 3 et 4.

Économie

- Diagnostic et Bilan 2000-2004. Plan de repositionnement du Bas-Richelieu.
- Plan stratégique de développement du Bas-Richelieu 2005-2009 (CLD, MRC, SADC, 2005).
- Diagnostic du Plan d'urbanisme + cartes (p.ex. répartition des usages industriels, Répartition des usages commerciaux, Taux de chômage et Taux d'emploi).

Éducation

- Diagnostic du Plan d'urbanisme, p. 8 et 26-27.
- Statistiques Canada, recensement 2001 : niveau de scolarité.
- Taux de réussite du ministère de l'Éducation, http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Portraits_regionaux/2003/pdf/16_reussite.pdf

Place des femmes dans la collectivité

- Représentation politique municipale : deux femmes siègent sur le conseil municipal.
- Politique familiale.
- Statistiques Canada, Recensement 2001 : taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage, revenus.

Place des jeunes dans la collectivité

- Représentation politique municipale : une personne de moins de 35 ans siège sur le conseil municipal.
- Statistiques Canada, recensement 2001 : taux d'emploi et de chômage des 15-24 ans selon le sexe.

Les informations qui seraient utiles

- Place des personnes âgées dans la collectivité.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

La viabilité et la pérennité de la collectivité sont de la responsabilité de toutes et tous. La Ville exerce évidemment un certain leadership, mais dans la mesure où elle représente la population. Par ailleurs, plusieurs facteurs exogènes, par exemple la pollution du milieu par des sources extérieures au territoire ou des pressions économiques extérieures, influencent également la viabilité de Sorel-Tracy. De plus, en ce qui concerne plus spécifiquement la capacité de la population soreloise à contribuer au développement de la collectivité, il existe une responsabilité partagée entre les institutions d'enseignement, les entreprises, les gouvernements supérieurs et les individus. Quant à la cohésion sociale de la collectivité, elle est de la responsabilité de tout un chacun à la hauteur de ses compétences et de sa fonction dans la société. Les gouvernements supérieurs, de par les impôts et les divers programmes de soutien à la population plus défavorisée, ont également un rôle à jouer au niveau de l'aspect socio-économique de la cohésion sociale.

DÉFI #2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES ET DES GROUPES DÉFAVORISÉS.

DESCRIPTION DU DÉFI

À Sorel-Tracy, certains ménages ne bénéficient pas de conditions de vie qui leur permettent de s'épanouir pleinement. Sur le territoire de la ville, il existe une polarisation des conditions socio-économiques, les populations les plus touchées par la pauvreté économique et par la faiblesse de leur réseau social se concentrant dans les vieux quartiers urbains. Ces quartiers concentrent également les logements vétustes de la ville. Améliorer les conditions de vie de ces ménages est une priorité pour la collectivité dans son ensemble qui souffre d'avoir une population défavorisée en son sein.

Par ailleurs, la mobilité de la population est essentielle pour que celle-ci puisse réaliser ses activités quotidiennes. Cependant, à Sorel-Tracy, tous n'ont pas le même accès aux établissements d'enseignement et de santé, aux commerces ainsi qu'aux activités et équipements sportifs, culturels et de loisirs selon les quartiers où ils habitent et les moyens de transport dont ils disposent. Les ménages défavorisés ainsi que les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement frappés par un manque de mobilité dans la ville.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Social

- Les ménages les plus défavorisés sont particulièrement ciblés par ce défi, mais d'autres groupes sont également concernés puisque la thématique de la mobilité touche aussi les enfants, les adolescent-es et les personnes âgées.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Pouvoir offrir un logement convenable à tous. Cette préoccupation est particulièrement criante dans le Vieux-Sorel.
 - Favoriser la mixité sociale dans les quartiers pour que les ménages ne soient pas obligés de quitter leur quartier s'ils déménagent.
 - Contrer l'exclusion socio-économique.
 - Rendre accessible à la population du Bas-Richelieu une gamme de services en santé et services sociaux, adaptée aux besoins du milieu.
 - S'assurer que chaque personne bénéficie d'une mobilité suffisante sur le territoire.
 - Déposer et mettre en œuvre un plan pour les personnes à mobilité réduite.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.
 - Présence de plus de 60 organismes communautaires.
 - Le projet Taxibus.
 - Service de transport adapté local (la STAR).
 - Le CIT Sorel-Vareennes.
 - Quelques pistes cyclables (plutôt à usage récréatif).
-

Environnement

- Tous les ménages devraient pouvoir vivre dans un environnement sain et pouvoir profiter des espaces naturels.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- S'assurer d'avoir des parcs dans tous les quartiers.
 - S'assurer d'offrir des espaces verts facilement accessibles.
 - Réappropriation des berges par la population.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

- La mobilité de chacun ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'environnement local (pollution de l'air par les émanations des voitures) – qui affecte la santé de la population - ni de l'environnement global (gaz à effet de serre – protocole de Kyoto). Il convient donc de favoriser la recherche et la mise en place de nouvelles habitudes et de nouveaux modes de transport qui réduisent l'utilisation de la voiture solo.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Favoriser les déplacements à pied.
 - Favoriser les déplacements à vélo, par exemple en implantant des pistes cyclables à usage fonctionnel et non majoritairement à usage récréatif.
-

Aménagement du territoire

- L'aménagement du territoire facilitant les déplacements actifs (marche, vélo) et l'utilisation du transport en commun permet de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Le pont Turcotte, situé à une extrémité de la ville, est le seul accès entre les deux rives du Richelieu pouvant être emprunté par les piétons et les cyclistes.
 - La séparation des fonctions urbaines (secteur résidentiel souvent isolé des fonctions commerciales et institutionnelles) augmente la nécessité de déplacements de la population.
-

Économie

- La structure et la dynamique de l'économie locale ont une influence certaine sur la sécurité économique des ménages.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- Contrer la précarité économique.
-

Gouvernance

- Une personne constamment préoccupée par sa survie et celle de ces proches peut difficilement participer aux affaires publiques locales.

Pratiques organisationnelles et individuelles

- Le concept de développement durable suppose que la voix de toutes et tous, et particulièrement des plus démunis, soit entendue.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

Les données existantes

Développement social

- Diagnostic sur l'état de la situation de la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu (2003).
- Diagnostic sur les familles ayant des enfants de 0-5 ans en situation de pauvreté (Bas-Richelieu) (2004).
- Logement : p. 30 et 36 du Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.
- Pauvreté : p. 35 et 36 du Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.
- Le Bas-Richelieu : une perspective sociale (carte couleur), p. 3.
- Santé économique des ménages : Statistiques Canada, recensement 2001 (revenus, taux de chômage et d'emploi).
- Présence de parcs et d'espaces verts : Diagnostic du plan d'urbanisme, p. 28.

Transport

- Daniel Arbour et Associés (2005) Diagnostic du plan d'urbanisme, p. 33. Note : le diagnostic est accompagné d'une carte « Réseau et mode de transport ».
- Tecslut (2003) Étude de réorganisation des services de transport collectif sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy et ses environs, chapitre 6 et 7, rapport final – version préliminaire.
- Ministère des transports (2001) Vers un plan de transport de la Montérégie – diagnostic et orientations, DC-ROM.

Les informations qui seraient utiles

Dans les documents traitant des problématiques de santé à Sorel-Tracy, il est question, entre autres, de santé mentale, de suicide, de naissances difficiles et de cancer. Toutefois, le degré de gravité de ces problématiques est rarement explicité et l'analyse des facteurs prédisposant ou causant ces problèmes de santé est peu étoffée. Des éléments d'information supplémentaires semblent donc nécessaires pour pointer les problématiques les plus préoccupantes en matière de santé sur le territoire.

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

La responsabilité des conditions de vie des ménages est partagée et l'influence de chacun des intervenants n'est pas toujours claire. La Ville, selon ses compétences, peut intervenir dans quelques domaines. C'est également le cas pour les gouvernements supérieurs. De plus, les individus et la collectivité dans son ensemble ont un certain pouvoir d'action.

Au niveau du transport, les principaux intervenants sont la Ville de Sorel-Tracy et les municipalités de la MRC du Bas-Richelieu, le CITSV, le ministère des Transports du Québec ainsi que les usagers.

DÉFI #3. ADOPTER UNE NOUVELLE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI INTÈGRE HARMONIEUSEMENT LE PATRIMOINE NATUREL AU MILIEU BÂTI ET QUI PERMETTE DE SATISFAIRE ÉQUITABLEMENT LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION.

DESCRIPTIF DU DÉFI

Tel que formulé dans la politique familiale de Sorel-Tracy, on désire que le développement urbain se réalise dans la perspective de concevoir des milieux de vie. Le terme « milieu de vie » est défini dans cette politique comme étant « l'endroit où la famille vit, là où elle partage avec d'autres familles ou des individus des expériences communes. On y retrouve les voisins, le quartier, l'école, les loisirs, etc. » Le milieu de vie de la collectivité de Sorel-Tracy est donc constitué d'un environnement dit « naturel » et d'un environnement bâti.

Un aménagement judicieux et planifié du territoire de Sorel-Tracy et de ses ressources à long terme doit permettre de créer un milieu de vie qui :

- assure une organisation efficace du milieu qui permet la cohabitation de toutes les fonctions nécessaires à l'épanouissement des individus de la collectivité et à l'amélioration du bien-être de la population actuelle et future ;
- maintien ou améliore la capacité et la qualité des écosystèmes, en intégrant ceux-ci à l'espace urbain et en les protégeant.

Les qualités de ces « milieux de vie » restent à préciser pour la collectivité de Sorel-Tracy. Toutefois, on peut en estimer quelques-unes, certaines étant inspirées de la politique familiale :

- agréable et esthétique (architecture, aménagement paysager, foresterie urbaine, espaces verts et parcs, milieux naturels) ;
- convivial, favorisant la vie de quartier et offrant des services de proximité (p. ex. commerces) ;
- sécuritaire (sécurité des biens et des personnes, sécurité pour les incendies, sécurité civile) ;
- sain (santé environnementale, préservation de milieux naturels) ;
- les fonctions diversifiées du milieu de vie cohabitent en harmonie (p. ex. la cohabitation des usages industriels avec des usages résidentiels).

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement et aménagement du territoire

- Les milieux naturels et leurs écosystèmes sont essentiels au maintien de la vie. Ils peuvent fournir à la collectivité de Sorel-Tracy des ressources et des services (assainissement de l'air et de l'eau, aires de loisirs, etc.). Or, souvent, les activités humaines se déroulant sur le territoire municipal contribuent à la destruction des milieux naturels comme la forêt, les écosystèmes aquatiques et les milieux humides.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- En Montérégie, l'expansion de zones résidentielles et agricoles se fait souvent au détriment des surfaces boisées et des milieux humides. Cette situation a également prévalu sur le territoire de Sorel-Tracy.
 - En effet, l'érosion des milieux naturels par le milieu urbain s'accélère depuis les années 1960. La ville de Sorel-Tracy possède maintenant peu de milieux naturels (milieux humides et boisés). Ceux qui restent sont soumis, entre autres, à la pression engendrée par le développement résidentiel.
 - À titre indicatif, certaines recherches scientifiques indiquent que, pour un milieu forestier, ce qui était le cas à l'origine pour Sorel-Tracy, il est nécessaire de conserver plus de 30% des surfaces « naturelles » pour maintenir la biodiversité. Il semble que sur le territoire de Sorel-Tracy, les superficies boisées, en plus d'être fragmentées, sont largement inférieures au seuil recommandé pour maintenir cette biodiversité.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Règlement de contrôle intérimaire de la MRC ayant pour effet de protéger les boisés.
 - La démarche actuelle pour produire un diagnostic et un nouveau plan d'urbanisme.
-
- L'environnement naturel peut limiter ou interdire certains usages du territoire soit parce qu'incompatibles (p. ex. agriculture sur des terres pauvres) ou parce que des risques environnementaux y sont associés (p. ex. inondation, glissement de terrain).

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Économie

- Un milieu urbain équilibré et bien planifié joue un rôle attractif auprès des individus et des entreprises innovatrices qui sont de plus en plus à la recherche de terres d'accueil offrant un potentiel de développement tant personnel, que professionnel ou corporatif.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- La pérennité du tissu commercial et la vitalité du centre-ville.
 - Le maintien et le développement des infrastructures privées et publiques (espaces industriels).
 - L'identification et la réhabilitation des terrains contaminés.
-
- Les milieux naturels, comme le lac Saint-Pierre et ses îles, contribuent au dynamisme économique en fournissant des ressources (p. ex pêche de la perchaude) ou encore un cadre à valeur ajoutée pour différentes activités économiques (p. ex. écotourisme, paysages pour le cinéma).

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- La protection du lac Saint-Pierre et des îles de Sorel et, indirectement, des activités économiques associées.
Ce milieu constitue l'un des derniers et plus vaste milieu naturel à proximité de Sorel-Tracy. Toutefois, celui-ci est menacé par la pollution et différentes activités humaines. Parfois, paradoxalement, les activités capitalisant sur la qualité d'un milieu naturel mettent en péril l'intégrité de celui-ci. C'est une situation à laquelle pourrait faire face la réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre si les activités touristiques sont mal encadrées (perturbation des sites de nidification, érosion accélérée des berges, etc.).
-
- Les coûts des infrastructures (aqueducs et égouts) ainsi que des services sont liés à l'aménagement que l'on fait du territoire municipal. À titre d'exemple, dans un milieu de faible densité, les coûts pour l'aqueduc, les égouts et les trottoirs seront plus élevés pour chacun des contribuables que dans un milieu de haute densité.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- Doit-on permettre de nouveaux développements résidentiels de faible densité dans les territoires où les infrastructures municipales sont rares ou inexistantes ? [considérant les revenus vs les coûts qui seront assumés par l'ensemble de la collectivité].
-

Social

- Un environnement naturel de qualité et accessible, en plus de contribuer à la qualité de l'eau de l'air et des sols, contribue au bien-être et à la santé de la population. Les besoins de verdure (p. ex. parcs) et la popularité des activités de plein-air dans les espaces naturels aménagés en témoignent. Les milieux naturels « publics et accessibles » permettent de satisfaire des besoins en matière de sport et loisirs. Or, on constate en Montérégie qu'il faut souvent aller loin de notre lieu de résidence pour trouver de tels milieux.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- La satisfaction des besoins (accessibilité, quantité et qualité) des citoyens en matière d'espaces publics, de parcs et d'espaces verts.
 - La ville de Sorel-Tracy est bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par la rivière Richelieu. Toutefois, les berges de ces deux cours d'eau sont relativement peu accessibles pour l'ensemble de la population et la qualité de leurs eaux est souvent pauvre ou médiocre.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Les parcs (p. ex. le Parc Regard-sur-le-Fleuve et le Parc de plein air de Sorel-Tracy); la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre et ses îles.
-
- Le sentiment d'appartenance des citoyens à une municipalité peut être stimulé par les qualités fonctionnelles et esthétiques du milieu de vie (p. ex. paysage « étudié et raffiné », architecture de qualité, etc.). Il est plus difficile de développer un sentiment d'appartenance fort à une collectivité lorsque celle-ci est affublée d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise image environnementale, par exemple.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- La conservation des sites et monuments patrimoniaux.
-

- La qualité du design des quartiers a une incidence majeure sur le bien-être des citoyens (p. ex. offre résidentielle répondant à une diversité de clientèle, milieu sécuritaire pour les enfants et les personnes âgées).

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- La satisfaction de besoins de logement dans le Vieux-Sorel pour les personnes âgées et les familles à faible revenu.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Gouvernance

- L'exercice d'une gestion participative invitant à l'exercice de la citoyenneté lors de la définition des orientations ou de différents projets d'aménagement ou d'affectation du territoire facilite le travail des élu-es. D'une part, cela leur permet de mieux comprendre les attentes et besoins des différents groupes et, d'autre part, de leur communiquer les contraintes auxquelles ils sont soumis. Elle facilite l'élaboration de compromis négociés bénéfiques à la majorité de la population et est source de satisfaction et de renforcement du sentiment d'appartenance.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- Une bonne gouvernance en matière environnementale et en aménagement n'est possible que lorsque la population est suffisamment sensibilisée aux enjeux, qu'elle est informée adéquatement et que les élu-es favorisent une démocratie participative.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- La Commission scolaire de Sorel-Tracy adhère au concept des Établissements verts Brundtland (EVB). Le CEGEP de Sorel-Tracy, l'École secondaire Bernard-Gariépy ainsi que les écoles primaires Laplume et Sainte-Anne-les-îles ont joint le programme et contribuent à former des éco-citoyens et éco-citoyennes.
-

Pratiques individuelles et organisationnelles

- L'aménagement du territoire dans une perspective d'équité, de pérennité et de protection des milieux naturels est un élément essentiel d'une stratégie de développement durable. Or, l'administration municipale joue un rôle déterminant quant à l'aménagement du territoire de Sorel-Tracy.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- L'administration municipale doit s'assurer que les membres du conseil municipal, du comité consultatif en urbanisme (CCU) ainsi que son personnel développent progressivement leurs connaissances, leurs compétences et de nouvelles pratiques afin de mieux les exercer dans une perspective de développement durable.
 - L'administration municipale a le pouvoir et le devoir de produire un plan d'urbanisme et les règlements qui l'accompagnent. Elle devrait intégrer explicitement le concept de développement durable dans le nouveau plan d'urbanisme (ex : densification urbaine, protection des milieux humides, protection des boisés).
 - Il est essentiel de définir ce que constitue un milieu de vie de qualité pour la population, de connaître les besoins de la population et d'évaluer les besoins à venir.
 - L'acquisition des données nécessaires afin d'avoir des connaissances suffisantes sur les milieux naturels et humains que l'on aménage pour des prises de décisions éclairées.
 - Il faut passer à l'action ! Les politiques, programmes, plans d'actions (p. ex. plan de revitalisation du Vieux Sorel) et règlements de la ville devraient être appliqués et respectés.
-
- Les organisations et la population de Sorel-Tracy ont, par leurs comportements quotidiens, un impact direct sur la bonne « cohabitation » du milieu bâti avec le milieu naturel.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- Des aménagements résidentiels (p. ex. aménagements paysagers) et industriels à proximité ou dans les cours d'eau peuvent favoriser la dégradation et la destruction d'écosystèmes aquatiques. De nouvelles attitudes doivent être développées. Évoquons, à titre d'exemples, la réduction de l'utilisation des pesticides, la réduction de l'utilisation de l'eau pour fin d'arrosage, la protection et plantation d'arbres et d'arbustes à proximité des cours d'eau, la naturalisation des berges.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

Les données existantes

Description du territoire

- Schéma d'aménagement de la MRC Bas-Richelieu.
- Plans d'urbanisme des villes de Sorel, Tracy et Saint-Pierre-de-Sorel.
- Diagnostic (2005) du futur plan d'urbanisme et ses cartes.
- Portrait environnemental du Bas-Richelieu (1998, 2003) [description sommaire du territoire et de ses problèmes environnementaux].

Forêt

- Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 1999 et 2004 (2005) Géomont, 26 pages. [on y identifie les polygones de pertes sur le territoire de Sorel-Tracy].
- Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie du MAPAQ (2002), du MENV (2003) et de l'Agence Forestière de la Montérégie (2003).

Écosystèmes aquatiques et riverains, milieux humides

- COVABAR (2000, 2004) *Portrait du bassin versant de la rivière Richelieu*.
- PARE du Comité ZIP du Lac Saint-Pierre.
- Cartographie interactive des terres humides du Saint-Laurent, Environnement Canada [http://www.qc.ec.gc.ca/geo/mil/mil001_f.html].
- Dauphin, D. et Lehoux, D. (2004) *Bilan de la sévérité de l'érosion dans le Saint-Laurent dulcicole (Montréal - Archipel de Berthier-Sorel, incluant les îles de la Paix) et stratégies de protection recommandées pour les rives à plus grande valeur biologique*, Environnement Canada - Région du Québec, Conservation de l'environnement, Service canadien de la faune.
- ***Il existe plusieurs autres études produites par le Centre Saint-Laurent (Environnement Canada) et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les informations qui seraient utiles

- Une caractérisation des boisés et des milieux humides.
- Un état de la biodiversité sur le territoire.
- Une caractérisation des berges et des îles sur le territoire.
- L'identification exhaustive des terrains contaminés.

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Principaux responsables (de l'application de la loi et de la protection du milieu)

- La Ville de Sorel-Tracy
- La MRC Bas-Richelieu
- Le ministère des Affaires municipales et des Régions
- Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Le ministère de l'environnement du Canada

Autres partenaires

- Le Réseau québécois des villes et villages en santé
- Vivre en Ville
- Fédération québécoise des municipalités et Union québécoise des municipalités
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- L'Agence forestière de la Montérégie
- Organismes spécialisés dans la protection des milieux naturels (Comités ZIP, Canards Illimités, Conservation de la nature Canada, COVABAR, etc.)
- Coopérative de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre

DÉFI #4. AMÉLIORER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION POUR LES RENDRE VIABLES.

DESCRIPTIF DU DÉFI

Le développement économique de Sorel-Tracy doit permettre la satisfaction des besoins des membres de la collectivité ; il s'agit d'un moyen vers l'atteinte d'un développement durable.

Ce développement doit, entre autres, favoriser une gestion optimale des ressources naturelles et privilégier une utilisation minimale des ressources, d'autant plus si elles sont non-renouvelables. Également, le développement économique à Sorel-Tracy doit minimiser les externalités négatives (production de déchets et de pollution) ici et sur les autres territoires concernés.

Dans une perspective de développement durable, les modes de production de biens et de services ainsi que les modes de consommation devraient respecter la capacité de charge des écosystèmes locaux et planétaires et préserver les systèmes qui entretiennent la vie. Ceci n'est possible que par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs de Sorel-Tracy au regard des biens et des services qu'ils produisent, utilisent et consomment.

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Économie et environnement

- Une entreprise qui adopte une production industrielle misant sur l'éco-efficacité réduit ses coûts d'exploitation tout en limitant, dans la mesure du possible, ses émissions polluantes et ses déchets. Du coup, cette entreprise accroît ses chances de survie car elle est plus profitable et ses activités plus acceptables pour la population qui l'accueille.
- L'implantation d'entreprises environnementales à Sorel-Tracy peut rendre disponible localement des technologies novatrices permettant d'améliorer le bilan environnemental de la collectivité mais, du coup, peut accroître les risques d'accidents environnementaux (p. ex traitement de résidus domestiques dangereux).
- La consommation de biens et services produits localement réduit les besoins de transport et les émissions de gaz à effet de serre.
- La consommation de biens génère des déchets domestiques dont la gestion est souvent coûteuse et parfois complexe. La sur-consommation accroît ces difficultés.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- La sensibilisation des PME quant aux avantages de meilleures pratiques environnementales et d'affaires.
 - L'implantation de modifications des modes de production dans les industries (surtout celles qui sont polluantes) de la région et faire la promotion de l'écologie industrielle.
 - Le soutien du développement de l'écologie industrielle comme créneau spécialisé du Bas-Richelieu.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- La région de Sorel-Tracy a été affublée d'une mauvaise réputation environnementale dans les années 1980. Les impacts négatifs des activités d'une industrie lourde et des exploitations agricoles ainsi que la présence de la centrale thermique d'Hydro-Québec ont contribué à cette perception. Toutefois, la situation semble s'être améliorée depuis les efforts importants consentis par plusieurs entreprises pour réduire leurs émissions polluantes (p. ex. installation de dépoussiéreurs et élévation de cheminées; mise en place du PASL et d'actions correctives par les industries les plus polluantes).
 - Sorel-Tracy et le Bas-Richelieu accueillent des organisations de recherche et de transfert de connaissances en écologie industrielle (CTTEI, CREUST) ainsi que des éco-entreprises novatrices.
 - 5 entreprises du Bas-Richelieu (CNC Tracy, Les Forges de Sorel, La Fromagerie Polyethnique, Korhani, et Minéraux Mart) participent à l'EnviroClub 2005 de la Montérégie. Suite à cette participation, il est souhaité que ces entreprises améliorent leur performance environnementale et économique.
-

Aménagement du territoire

- La faible densité résidentielle, la polarisation des zones commerciales et une faible offre de services de proximité maximisent les déplacements de la population et la consommation de carburant. Ceci engendre, du coup, des pertes économiques associés au transport et favorise la pollution de l'air et l'augmentation des gaz à effet de serre qui ont un effet sur la gestion municipale (p. ex. : l'augmentation des périodes de gel /dégel favorise l'apparition de nids de poule).
- Des aménagements résidentiels et industriels à proximité des cours d'eau peuvent favoriser la dégradation de la qualité de l'eau et l'érosion des berges : terrains dénudés, bétonnés ou gazonnés, cultures intensives, disparition du couvert végétal arbustif ou arborescent.

Social

- La qualité du milieu a une incidence directe sur les conditions morales et physiques (p. ex. santé) de la population.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Pour la collectivité de Sorel-Tracy (voir la Politique familiale), un environnement sain favorise la santé des enfants, des familles et plus largement la santé de la population. Si l'on perçoit certaines incidences de la pollution sur l'environnement (p.ex. qualité de l'eau des rivières), aucune étude ne permet, toutefois, d'en évaluer les impacts et de démontrer clairement les effets négatifs sur la santé des enfants et des familles.
 - La baignade à la plage du parc Maisouna est limitée par les effluents d'eaux usées provenant de Montréal ainsi que par la pollution diffuse.
-
- Il est plus difficile de développer un sentiment d'appartenance fort à une collectivité et de contrer l'exode des jeunes ou d'intéresser de jeunes familles à venir s'établir lorsque celle-ci est affublée d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise image environnementale, par exemple.
 - Sous l'angle social, les modes de production et de consommation devraient être équitables tant pour les producteurs (p.ex. conditions de travail acceptables pour les travailleurs d'ici et d'ailleurs, prix obtenu qui est « juste ») que les consommateurs (p.ex. disponibilité et qualité du produit et/ou du service, réponse à un besoin réel).

Gouvernance

- Les entreprises qui adoptent une approche de développement durable adoptent généralement des mesures favorisant la transparence et les échanges avec les acteurs (population et institutions) du milieu qui les accueillent. QIT Fer et Titane en nommant un directeur aux communications et développement durable et en produisant un rapport social et environnemental de ses activités est un exemple en ce sens.
- Une bonne gouvernance en matière environnementale n'est possible que si la population et ses représentants sont suffisamment sensibilisés aux enjeux et qu'elle est informée adéquatement.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- La diffusion et la démocratisation des connaissances sur la qualité de l'environnement (p.ex. Portrait environnemental du Bas-Richelieu).
-

Pratiques individuelles et organisationnelles

- La mise en place de modes de production et de consommation viables implique de nombreux changements individuels et organisationnels. Les modes de production et leur impact sur l'environnement et les ressources ne pourront évoluer sans une responsabilisation des consommateurs. Ainsi, les comportements dits « vertueux » devraient être stimulés par la demande des consommateurs.
- La préservation de la qualité du milieu et la réduction de la pollution par les institutions municipales nécessite l'intégration de l'environnement dans la gestion quotidienne et le processus de prise de décision (approche transversale).

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- L'administration municipale devrait monter l'exemple et se verdir : réduction des gaz à effet de serre émis par ses véhicules, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux.
 - Le PGMR du Bas-Richelieu a l'objectif de dépasser de 10% les objectifs minimaux de la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles. Pour ce faire, les municipalités de la région devront s'impliquer et contribuer.
 - Une gestion éclairée nécessite de détenir des données, des connaissances suffisantes sur les sources de pollution et sur la qualité de l'environnement.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Dans le cadre de la Politique nationale de gestion des matières résiduelles, Sorel-Tracy et la MRC du Bas-Richelieu ont déjà atteint les objectifs prévus pour 2008. Cette situation est rendue possible grâce à la collaboration de Conporec, une éco-entreprise de la région.
 - Mise en place d'équipement collectif d'aqueduc et d'égouts sanitaires depuis 1990. Fait à noter, on estime que l'eau rejetée par l'usine d'épuration dans la rivière Richelieu est « plus propre » qu'à la prise.
 - Règlement pour contrer les nuisances publiques provenant de la pollution par le bruit et de l'espace visuel (règlement sur les percées visuelles).
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

Il n'existe pas de documentation décrivant clairement l'état de la situation en matière de modes de production viables. Toutefois, des éléments épars peuvent nous donner des indices :

- Bilans environnementaux du Bas-Richelieu ;
- Rapport des grandes industries, p.ex. rapport en développement durable de QIT Fer et Titane ;
- Commerces vendant des produits équitables (guide d'Équiterre) ;
- Caractérisation des matières résiduelles produites.

Les données existantes sur l'état de l'environnement et son niveau de pollution

Description du territoire

- Portrait environnemental du Bas-Richelieu (1998, 2003) [description sommaire du territoire et de ses problèmes environnementaux].

Qualité de l'eau

- Portrait environnemental du Bas-Richelieu (1998, 2003).
- Profil du bassin versant de la rivière Richelieu (2000) et sa mise à jour (2003).
- Portrait statistique sur l'environnement – la qualité de l'eau (site du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/portrait-stat/eau.htm>)
- Portrait global de la qualité des eaux au Québec (site du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/sys-image/global/index.htm>)
- Atlas sur l'état de l'environnement au Québec – qualité de l'eau (site du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/localisation.htm>)

Qualité de l'air

- Portrait environnemental du Bas-Richelieu (1998, 2003).
- Portrait statistique sur l'environnement – la qualité de l'air (site Internet du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/portrait-stat/air.htm>)

Qualité des sols

- Portrait environnemental du Bas-Richelieu (1998, 2003).
- Répertoire des terrains contaminés (site Internet du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>)

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Notes :

Il existe une multitude d'études sectorielles associées au milieu environnemental dans lequel baigne Sorel-Tracy. Les résultats de certaines d'entre elles sont repris dans les portraits environnementaux du Bas-Richelieu.

Malheureusement, les données des portraits environnementaux ne sont pas, pour la plupart, ni très récentes ni distribuées dans le temps et l'espace (sur et pour le territoire de Sorel-Tracy). Bref, les données disponibles permettent d'établir un portrait sommaire de la situation mais elles permettent difficilement de soutenir une analyse poussée et un processus de prise de décision avancé car elles sont trop fragmentaires. Ce constat peut être également appliqué aux données provenant du MDDEP.

Les informations qui seraient utiles

- Une description récente de la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu et ce, sur le territoire de Sorel-Tracy.
- Un état récent des rives du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu sur le territoire de Sorel-Tracy.
- Une description de la qualité de l'air et la dispersion spatiale des contaminants aériens.
- Une localisation précise et une caractérisation complète des sols contaminés (le répertoire du MDDEP n'est pas complet).

Note : Toutes ces données gagneraient à être spatialisées sur le territoire de Sorel-Tracy.

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Responsables (de l'application de la loi et de la protection du milieu)

- La Ville de Sorel-Tracy;
- La MRC Bas-Richelieu;
- Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Le ministère de l'environnement du Canada.

Autres partenaires

- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI et CREUST);
- CONPOREC, Techni-Cité;
- Atelier du chômeur du Bas-Richelieu;
- La société des Parcs industriels de Sorel-Tracy;
- Les principales industries.

DÉFI #5. FAIRE EN SORTE QUE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, LES INSTITUTIONS, LES ENTREPRISES, LES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET LES INDIVIDUS DE LA COLLECTIVITÉ DE SOREL-TRACY S'APPROPRIENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INTÈGRENT DANS LEURS ACTIVITÉS.

DESCRIPTIF DU DÉFI

L'adoption d'un plan stratégique de développement durable pour la collectivité de Sorel-Tracy (A21L) n'est pas une finalité en soit. Ce plan n'a d'intérêt que s'il est soutenu et mis en place par l'administration municipale et les autres institutions publiques, les entreprises, les groupes communautaires et l'ensemble de la population.

Une progression réelle vers la « durabilité » de la collectivité de Sorel-Tracy exige que les décisions courantes prises sur le territoire tiennent compte des principes du développement durable. Il faut donc que les membres de la collectivité de Sorel-Tracy intègrent la notion de développement durable dans toutes leurs prises de décision et leurs activités. Cela requière de comprendre le concept de développement durable, de se l'approprier et de modifier les schèmes de pensée traditionnels et les actions qui en découlent. Il apparaît nécessaire de sensibiliser, d'informer, de former et d'outiller la population, les employés et les décideurs.

Bien qu'étant un acteur parmi d'autres, la Ville peut et doit exercer un leadership en se servant de son rôle d'exemplarité ainsi que de son pouvoir de législation. En effet, en tant qu'administration municipale, la Ville peut être à l'avant-garde des bonnes pratiques et inviter les autres acteurs à faire de même. De plus, en tant que législateur, la Ville a le pouvoir d'établir des règlements orientés par les principes et objectifs du développement durable, ce qui aura une influence sur l'action des autres acteurs de la collectivité.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Social

- L'intégration du concept de développement durable recherche, par la mise en pratique des principes d'équité et de satisfaction des besoins des générations présentes et futures, une affectation des ressources qui favorise l'inclusion de toutes les couches de la société.

Environnement

- Une évaluation sommaire des impacts environnementaux précédant l'adoption de choix politiques et organisationnels (principes de prévention et de précaution) devrait permettre d'éviter ou d'atténuer des actions qui peuvent détériorer l'environnement.
- Les activités d'information et de sensibilisation auprès des employés de la Ville devraient permettre d'intégrer progressivement la préoccupation environnementale à tous les échelons de l'action municipale.

Aménagement du territoire

- Un aménagement du territoire qui intègre les principes du développement durable (maximisation et protection des ressources du territoire) a un impact positif sur l'environnement, la qualité de vie, la vie communautaire et les finances publiques.
- Des surfaces du territoire de Sorel-Tracy et des infrastructures privées et publique (p. ex. voies de transport, parcs industriels) sont nécessaires à l'implantation d'un système économique dynamique et performant. La gestion de ces surfaces demande une planification intégrée et à long terme entre autres afin de s'assurer de la compatibilité et de l'optimisation avec les autres usages du territoire.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Économie

- Dans une perspective de développement durable, le développement économique de Sorel-Tracy n'est pas une finalité en soi, mais plutôt un moyen d'avoir une prospérité économique favorable au progrès social ; elle doit, de plus, être respectueuse de l'environnement.
- Dans l'économie de marché qui prévaut, la consommation est un angle d'approche stratégique parce les choix des consommateurs influencent les façons de faire des entreprises fournissant des biens et services. Les individus et les organisations devraient chercher à consommer les biens et services qui ont le moins d'impacts négatifs sur les écosystèmes naturels (déchets et pollution) ainsi que sur le système social, que ces impacts soient vécus à Sorel-Tracy, dans le reste de la MRC ou dans les pays où sont produit ces biens et services.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Promouvoir la réduction de la consommation et le réemploi des objets avant leur recyclage ou leur élimination.
 - Favoriser la consommation de produits et services respectueux de l'environnement.
 - Favoriser la consommation de produits et services «socialement acceptables», par exemple issus du commerce équitable.
 - Favoriser la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique.
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- L'atelier du chômeur du Bas-Richelieu.
 - Commerces vendant des produits issus du commerce équitable.
 - Point de chute de paniers bio (agriculture soutenue par la communauté).
-

- De plus en plus, les modèles économiques tentent d'intégrer des valeurs proches du développement durable telles que l'éthique, les droits de l'homme, la protection de l'environnement, l'équité. Les institutions et organismes peuvent bénéficier d'un avantage concurrentiel en étant proactifs en la matière au lieu de devoir s'adapter à la réglementation. Cela peut être bénéfique pour leur image et même leur permettre de faire des économies.
- Dans une perspective d'efficacité et d'exemplarité, il est nécessaire que l'administration municipale mette en place une culture d'amélioration continue en son sein afin de traduire concrètement les principes du développement durable en de nouvelles pratiques plus efficaces. P.ex., des pratiques municipales en développement durable favorisent une meilleure utilisation des ressources de la Ville en réduisant les pertes, les délais, la détérioration prématurée des équipements et des infrastructures à tous les niveaux.

Préoccupation pour Sorel-Tracy

- Efficacité énergétique des bâtiments municipaux.
-

Gouvernance

Dans un monde de plus en plus complexe, une seule personne est rarement en mesure de pouvoir maîtriser l'ensemble des éléments d'une situation. De plus, étant donné, d'une part, la fragmentation des connaissances en de nombreuses disciplines et, d'autre part, l'interdépendance des divers éléments d'une problématique, la participation multisectorielle et multi acteurs est devenue presque essentielle. La participation multisectorielle fait référence à la participation d'individus ayant des compétences variées, par exemple, en développement social, en santé, en éducation et formation, en développement économique, en environnement, en aménagement du territoire ainsi qu'en culture, sports et loisirs. La participation multi acteurs peut quant à elle être subdivisée en plusieurs catégories selon la représentativité recherchée. Une catégorie peut concerner des groupes sociologiques tels que les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les bénéficiaires de l'aide sociale, etc. Une autre catégorie peut concerner les types de fonctions dans la société tels que les élu-es, les fonctionnaires, les entreprises privées, les organismes de la société civile et les citoyens.

L'intérêt de la participation multisectorielle et multi acteurs en amont de la prise de décision est de faire en sorte que toutes les facettes d'une problématique aient été prises en compte et que les intérêts parfois divergents de certains groupes aient pu être exprimés et, dans les cas les plus simples, conciliés. La communication comme façon de travailler peut être utilisée à tous les niveaux d'une organisation : entre employés, entre décideurs, mais également entre employés et employeur ou entre, par exemple, fonctionnaires, élu-es et intervenants locaux.

Des acquis pour Sorel-Tracy

- Plan stratégique de développement du Bas-Richelieu (CLD, MRC, SADC, CLE de Sorel).
 - Plan de revitalisation du Vieux-Sorel (Société de développement commercial du Vieux Sorel + comité de pilotage : SDC, Ville, CLD, SADC, CLSC, Chambre de commerce, CDC, CLE, élu provincial).
 - Les Rendez-vous du Vieux-Sorel dont résidents, artistes, promoteurs, industriels, associations diverses et ministères.
 - Politique familiale :
 - Comité : CLSC, chambre de commerce et d'industrie, commission scolaire, élue, Ville, Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu, aînés, parents.
 - Consultations : organismes de loisirs et communautaires, milieu scolaire, grand public.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

- Commerces vendant des produits équitables (site Internet d'Équiterre)

A documenter

- Quels sont les comportements individuels à faire changer en priorité pour avoir l'impact positif le plus grand possible ?
- Quels sont les comportements des employés de la Ville à faire changer en priorité pour avoir l'impact positif le plus grand possible ?
- Quelles sont les pratiques organisationnelles déjà en cours qui se rapprochent le plus du développement durable ?
- Est-ce que certaines organisations peuvent servir de modèle ?

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Avant de responsabiliser les individus, il faut que ces derniers soient sensibilisés au développement durable, puis informés sur les gestes à poser. À qui revient la responsabilité d'informer et de sensibiliser la population ? La Ville peut poser des actions en ce sens, mais d'autres acteurs peuvent également assumer une partie de la tâche, notamment les institutions d'enseignement (particulièrement les trois écoles vertes Brundtland et le CEGEP de Sorel-Tracy) ainsi que les organismes communautaires.

La Ville, en tant qu'employeur, est à même d'informer, de sensibiliser et d'outiller ses employés en matière de développement durable. En ce qui concerne les autres organisations, elles sont chacune responsables de leurs pratiques organisationnelles et la Ville n'a pas la légitimité de s'immiscer dans leur gestion interne. Toutefois, elle peut s'offrir comme modèle et inviter les autres acteurs à faire de même. Elle pourrait aussi se servir de la réglementation ou des cahiers des charges pour les différents contrats pour favoriser certaines façons de faire.

DÉFI #6. FAVORISER LA MOBILISATION ET L'IMPLICATION CITOYENNES DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES LOCALES EN S'APPUYANT SUR UNE COMMUNICATION FLUIDE ET INTERACTIVE ENTRE LA VILLE ET SA POPULATION.

DESCRIPTIF DU DÉFI

« La communication a pour fonction de rendre accessible aux habitants vivant sur un territoire l'information sur les programmes, services ou ressources disponibles auprès de leur municipalité, des organismes et partenaires associés à celle-ci, mais également de permettre l'expression de la population. » (Politique familiale, p. 23). Dans le plan d'action 2005-2009 de la dite politique, plusieurs actions sont prévues pour améliorer la communication de la Ville vers la population. Toutefois, pour qu'il y ait un véritable dialogue entre la Ville et sa population, il importe que la communication soit interactive. Le défi n'est donc pas tant de diffuser de l'information, ce qui est déjà dans les pratiques de la Ville, que de susciter des échanges constructifs avec la population. Ces échanges concernent d'ailleurs tout autant la relation entre le politique et la population que la relation entre les divers services de la Ville et la population.

CONTEXTE DU DÉFI DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gouvernance

- Le défi à relever est d'amoinrir l'individualisme très présent dans notre société et de faire en sorte que le dialogue entre la Ville et la population ait un effet positif sur l'implication citoyenne dans les affaires publiques locales.

Préoccupations pour Sorel-Tracy

- Comment faire en sorte que les gens s'impliquent plus dans les affaires publiques locales ?
 - Comment la Ville peut-elle bonifier ses activités de communication pour favoriser un échange avec la population ?
-

Des acquis pour Sorel-Tracy

- La Ville utilise déjà de nombreux moyens pour informer la population.
 - Toute personne contactant la Ville parle directement avec une autre personne, le contact est humain.
 - Il existe plus de 60 organismes communautaires sur le territoire.
-

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

Environnement

- Les habitants, de par leur vécu quotidien du territoire, détiennent de l'information sur leur environnement, information qui peut être précieuse pour les autorités locales. À l'inverse, l'information détenue par les autorités locales devrait être diffusée aux habitants lorsqu'elle est jugée d'intérêt public.
- Des citoyennes et citoyens mobilisés et conscients des enjeux de leur collectivité, s'ils sont également sensibilisés à la valeur de l'environnement, seront plus aptes et plus enclins à modifier leurs comportements afin d'avoir moins d'impacts négatifs sur l'environnement.

Aménagement du territoire

- Le territoire est d'abord aménagé pour répondre aux besoins de la population. Or, de par son vécu quotidien du territoire, la population peut participer aux débats sur des choix d'aménagement et ainsi mieux apprécier les enjeux et les conséquences des différentes options.

Économie

- Une population mobilisée et impliquée dans son milieu peut favoriser un dynamisme économique. Le concept de mobilisation citoyenne est en effet très proche de celui d'entrepreneurship.

Social

- Une bonne communication entre la population, la Ville et les organismes qui offrent des services à la population peut être garante d'une efficacité sociale bénéfique pour l'ensemble de la collectivité.
- Des individus mobilisés et impliqués dans leur milieu ont plus de prise sur le monde qui les entoure et, conséquemment, sur leur vie. Le développement social de la collectivité s'en trouve amélioré.

Pratiques organisationnelles et individuelles

- Le développement durable prône le dialogue et la concertation dans la gestion des conflits et des compromis. La communication et la recherche de participation sont donc des éléments-clé de l'intégration du concept de développement durable dans les relations entre la Ville et sa population.
- Des individus mobilisés et conscients des enjeux de leur collectivité, s'ils sont également sensibilisés au développement durable, seront plus aptes et plus enclins à modifier leurs comportements pour intégrer le concept de développement durable dans leurs gestes quotidiens.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

DOCUMENTATION DU DÉFI

Comment la Ville communique-t-elle avec sa population ?

- Bulletin d'information municipale *Regard sur ma ville* (Administratif et autres Services) et *Temps libre* (Loisirs et communautaire)
- Site internet
- Médias locaux
 - CJSO 101,7 FM : publicité, émission mensuelle de 30 minutes, participation à des émissions d'affaires publiques, envoi de communiqués.
 - Journaux locaux : publicité, avis légaux, entrevues, publication de communiqués, cahiers spéciaux.
 - Médias électroniques : publicité, parution de communiqués.
 - Canal Vox : transmission en direct des assemblées du conseil avec rediffusion le mardi (émission la plus écoutée au Québec au prorata de la population sur l'ensemble du réseau Vidéotron), babillard électronique, participation à des émissions spéciales, chroniques hebdomadaires.
- Revue Contact Affaires : articles et entrevues destinés aux gens d'affaires.
- Campagne de fierté régionale : publication de la revue *Vivre ici*, la revue qui salue la réussite des gens du Bas-Richelieu, panneau publicitaire, concours de photos, campagne touristique *Le Survenant*, appui des diverses initiatives.
- Soutien à divers événements : festivals, événements culturels, soirée des bénévoles, programme de soutien aux organismes et individus.
- Panneaux
 - Nominatifs et informatifs : parcs, stationnement, règlements, entrée de ville, etc.
 - Corporatifs : *Ma ville j'en prends soin ; À Sorel-Tracy, on construit ; Je trouve ici.*
- Dépliants spécifiques : centrale de traitement de l'eau, compte de taxes, politiques culturelles, politique familiale.
- Soirées d'information et de consultation.
- Assemblées du conseil à tous les premiers lundis du mois.
- Avis public dans les journaux : la Ville a un devoir légal de communiquer avec sa population. Toutefois, les avis publics dans les médias ont une facture visuelle peu attrayante et les textes sont hermétiques et difficiles à comprendre pour le commun des mortels.
- Pages bleues.
- Sondages.

Comment les citoyennes et citoyens peuvent-ils communiquer avec la Ville ?

- Téléphone : une réceptionniste vivante dans tous les services (sauf aux Loisirs), les numéros de téléphone personnels des conseillères et conseillers sont publiés dans le bulletin municipal et sur le site internet.
- Télécopieur
- Internet (courriel)
- Période de questions à l'assemblée mensuelle

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

- Courrier
- Signature de registre
- Référendum

Comment leurs commentaires sont-ils redirigés à l'interne ?

- Système de requête et plaintes en voie de déploiement dans les différents services (système Harfan, actuellement en place aux Travaux publics).
- Les commentaires et plaintes sont acheminés aux responsables.
- La mise en place d'un mécanisme de suivi rigoureux fait partie des recommandations dans la réorganisation du travail.

Comment s'articule la communication entre la Ville, la population et les autres organismes ?

- La Ville et ses représentants sont présents au sein de nombreux organismes de concertation et d'animation. Par contre, la Ville est encore trop souvent perçue comme un simple bailleur de fonds, au pire, le déversoir de toutes les frustrations, dans le meilleur des cas, comme un réel partenaire et un rassembleur (plan directeur de développement du centre-ville, référendum).

Participation des citoyennes et citoyens à la politique municipale

- Taux de participation aux élections municipales (51,75 % en 2005).

A documenter

- Quelles sont les initiatives citoyennes ?

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Il appartient à chacun et chacune de se mobiliser et de s'impliquer dans son milieu. Toutefois, les organismes privés et publics, selon la manière dont ils interagissent avec la population, peuvent favoriser ou décourager la mobilisation citoyenne. Dans la perspective où la population doit travailler de concert avec la Ville pour concrétiser le développement durable, la Ville a tout avantage à encourager et à valoriser la mobilisation et l'implication citoyenne, notamment par la promotion active d'un dialogue. Il est important de noter que les acteurs du territoire qui communiquent entre eux doivent pouvoir différencier les divers degrés de communication que sont l'information, la consultation, le dialogue et la concertation.

ANNEXE 1. L'AGENDA 21 LOCAL, UN PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ

(Texte tiré de la *Trousse d'outils pour un développement durable* publiée par le CRE Montérégie)

PRÉSENTATION DU SUJET

Comment définit-on l'Agenda 21 local ?

Il n'existe pas UNE définition unique de l'Agenda 21 local. Toutefois, on considère de façon générale que l'Agenda 21 local est « un processus multisectoriel et participatif destiné à atteindre les buts de l'Agenda 21 au niveau local et au moyen de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'action sur le long terme, plan qui traite des enjeux locaux et prioritaires de développement durable » (traduction libre de ICLEI, 2002).

La Ville de Montreuil, en France, précise que « l'Agenda 21 est aussi et avant tout un moyen d'entamer une dynamique, de développer l'implication citoyenne, d'informer, de sensibiliser toute la population, d'organiser des débats et des échanges sur des thèmes précis qui feront demain l'avenir des enfants du XXI^e siècle ».

D'où vient ce terme d'Agenda 21 local ?

Le terme « Agenda 21 local » contient deux idées : « Agenda 21 » et son qualificatif « local ».

L'Agenda 21 local fait référence à l'Agenda 21 (aussi appelé Action 21), un imposant programme d'actions et de recommandations pour le 21^e siècle (40 chapitres et des centaines de pages) adopté par 179 pays, dont le Canada, lors du Sommet de la Terre, à Rio en 1992. Cet Agenda 21 touche tous les domaines du développement de nos sociétés. Il traite de différentes préoccupations mondiales d'ordre social, économique et environnemental, de leurs interrelations, des défis qu'elles posent et il fournit un cadre d'intervention.

Dans l'Agenda 21, on souligne l'importance du rôle que peuvent jouer les collectivités locales dans la mise en œuvre d'un développement durable global et on y recommande que les collectivités locales se dotent d'un Agenda 21 local. Ainsi, un Agenda 21 local traite des éléments de l'Agenda 21 qui concernent plus spécifiquement les collectivités locales.

Pourquoi un Agenda 21 local ?

Une municipalité est un système complexe et dynamique s'apparentant à un écosystème. Cet écosystème municipal est constitué d'un territoire sur lequel interagissent différents éléments de la collectivité (individus, organisations, milieux naturels et bâtis, etc.). Pour que cette collectivité prenne la voie du développement durable, il est nécessaire de réaliser une panoplie de mesures concrètes, certaines sectorielles, d'autres multi-sectorielles et intégrées. Les administrations locales ne peuvent pas être considérées omniscientes et omnipotentes dans la création de collectivités durables. Tous les éléments de la collectivité

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

doivent être considérés et pouvoir être mis à contribution. L'Agenda 21 local est un outil essentiel pour une collectivité qui se veut viable ou durable car il permet de coordonner et renforcer les activités de ces différents partenaires à l'aide d'un plan global et stratégique d'interventions à long terme.

Un Agenda 21 local constitue une opportunité pour une municipalité car la démarche associée permet de répondre à de multiples attentes :

- répondre, à son échelle, aux enjeux et aux objectifs mondiaux de développement durable tels qu'énoncés lors des sommets de rio et de Johannesburg;
- contribuer à l'atteinte des engagements internationaux du Canada et du Québec en matière de mise en œuvre du développement durable (p.ex. sur la biodiversité et les changements climatiques);
- coordonner l'ensemble des politiques et actions menées sur le territoire selon une logique multi-sectorielle et transversale, dans le souci du long terme;
- sensibiliser, développer les compétences, concerter et mobiliser les différents acteurs de la municipalité dans un projet porteur d'innovations pour la réalisation d'une vision d'un futur souhaitable pour la municipalité;
- repenser les modes d'actions dans la perspective d'améliorer les services publics locaux et maîtriser les dépenses associées à l'aide d'une approche de coût global (p.ex. mesures d'éco-efficacité).

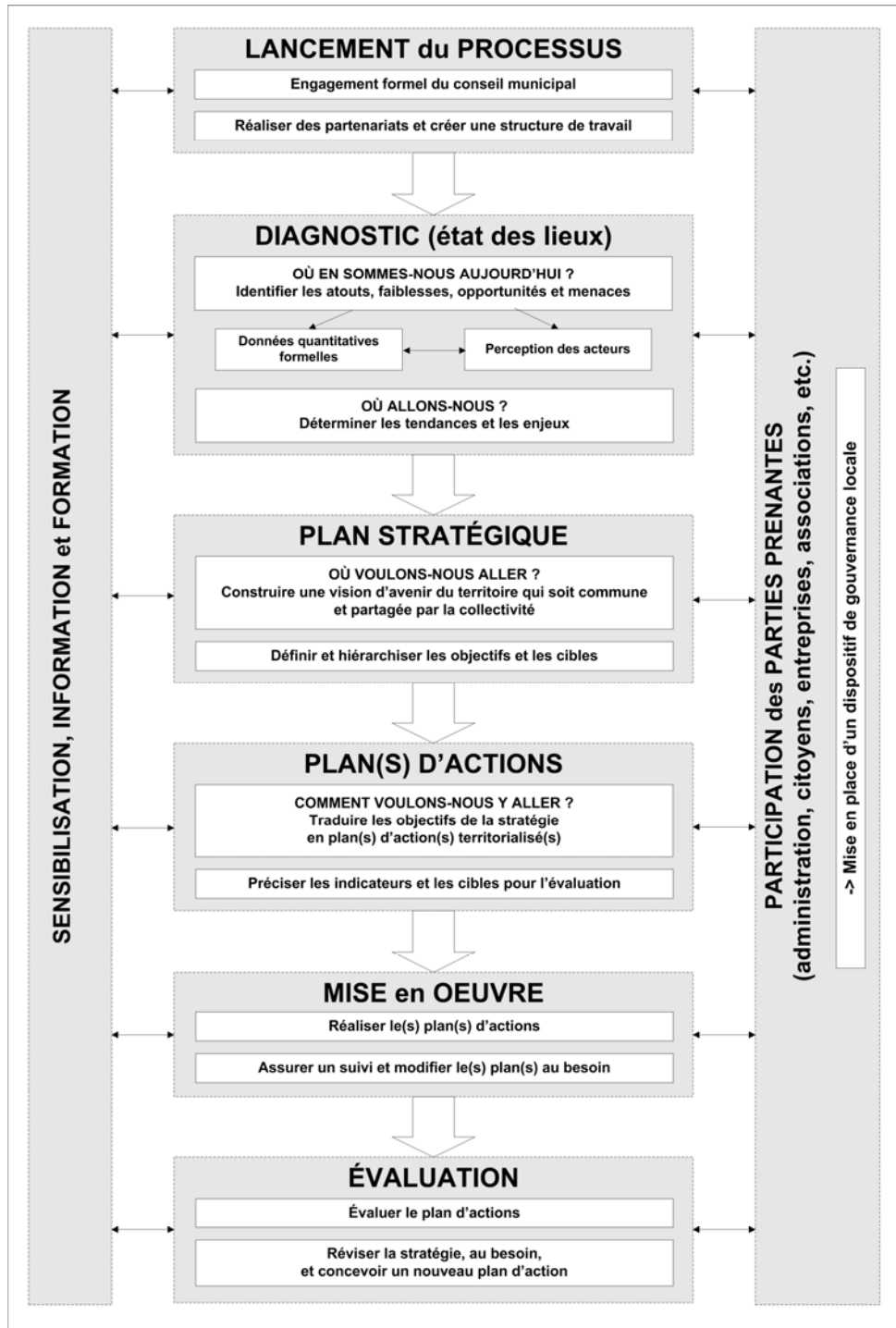
Quelles sont les principales caractéristiques d'une démarche d'Agenda 21 local ?

- la démarche est holistique, globale donc, et intègre les aspects sociaux, économiques et environnementaux;
- la démarche s'inscrit dans une perspective à court, moyen et long terme;
- la démarche vise l'identification d'une vision claire de l'avenir de la collectivité, une vision basée sur des valeurs communes et fortes;
- la démarche vise la concrétisation de cette vision par la réalisation d'actions innovantes de différents partenaires;
- la démarche implique la participation active des citoyens, des groupes communautaires, des associations, du secteur privé, des institutions et des différents paliers de gouvernement tout au long du processus. Il s'agit donc d'une démarche collective et solidaire, une démarche de démocratie participative.

Comment met-on en place un Agenda 21 local ?

Il n'existe pas une démarche standardisée pour mettre en place un Agenda 21 local. Toutefois, on s'entend généralement sur certaines grandes étapes de la démarche. Ces principales étapes et quelques actions associées sont présentées sommairement dans la figure 1 illustrée ci-dessous.

Figure 1. Démarche de mise en place d'un Agenda 21 local



DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

QUELQUES EXEMPLES

Il n'existe pas d'exemple d'Agenda 21 local complété et déclaré au Québec.

Un Agenda 21 local pour Sorel-Tracy et Saint-Félicien

Afin de développer une expertise québécoise en matière d'Agenda 21 local, un projet-pilote a été mis sur pied par des professionnels du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) et du Centre québécois de développement durable (CQDD), des chercheurs universitaires du Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et du Centre interuniversitaire de recherche en développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Deux villes participent à ce projet : la ville de Sorel-Tracy (Montérégie) et la ville de Saint-Félicien (Saguenay-Lac-St-Jean). Ces villes ont été retenues, entre autres, pour leur intérêt et dynamisme à l'égard de la mise en œuvre d'un développement qui soit durable.

La réalisation du projet sera complétée en décembre 2006. Le financement est assuré par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec, ainsi que par les deux municipalités partenaires.

Le projet Estran-Agenda 21

Également, quatre municipalités de la Gaspésie (Rivière-Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée, Cloridorme) regroupant près de 2800 habitants ont amorcé un projet nommé « Estran-Agenda 21 ».

« Le projet Estran-Agenda-21 a pour objectif de mettre en commun connaissances, expérience et créativité des universitaires, résidents et résidentes pour lutter contre la déstructuration, la dévitalisation et le dépeuplement. Cette mise en commun devrait contribuer, avec la participation des communautés locales à la reconstruction et à la revitalisation socio-économique, à la protection des écosystèmes naturels et à la mise en valeur des ressources, de la culture, du patrimoine et des paysages, conformément aux principes du développement durable. » (Source : http://www.gaspesie-les-iles.chaire.ulaval.ca/les_projets/projets_dintervention/estran_agenda_21/)

Des exercices de planification stratégique municipale qui se démarquent

Depuis près d'une décennie, plusieurs municipalités du Québec ont compris tout l'intérêt de se doter d'une planification stratégique municipale. Certains exercices de planification, de par la nature de la démarche utilisée et des thèmes traités, constituent des exemples se rapprochant d'un Agenda 21 local. À titre d'exemple, mentionnons les planifications des villes de Gatineau, de Lévis et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

POUR EN SAVOIR PLUS...

HEWITT, N. Guide du Programme Européen des Agendas 21 Locaux - Comment s'engager dans un programme d'action à long terme vers un développement durable ? ICLEI, Observatoire de l'Environnement de la Communauté Urbaine de Lille, Publication de la version française : Région Nord-Pas-de-Calais, France, 1995.

INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONMENT INITIATIVES (ICLEI). Adresse URL : www.iclei.org

INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONMENT INITIATIVES (ICLEI). The Local Agenda 21 Planning Guide: an introduction to sustainable development planning, ICLEI/IDRC/UNEP, 1996.

INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONMENT INITIATIVES (ICLEI). Second Local Agenda Survey Report, UN Department of economic and social affairs, 2002, 29 p.

UNCED. Agenda 21, The United Nations Program of Action from Rio, New York, United Nations Development Program, 1992.

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

ANNEXE 2. ÉVOLUTION DU DIAGNOSTIC

VERSION #1 (en date du 5 juillet 2005)

La version #1 du diagnostic regroupe des enjeux et orientations selon différents thèmes au sein de six (6) grandes dimensions (environnement, aménagement du territoire, économie, social, gouvernance et pratiques institutionnelles). On y identifie différentes sources d'information documentant les enjeux et orientations.

VERSION #2 (en date du 17 août 2005)

La version #2 du diagnostic recompose les renseignements de la version #1 en 14 enjeux. Ceux-ci sont regroupés au sein des mêmes six (6) grandes dimensions (voir le tableau ci-bas). Chacun des enjeux est décrit et mis en lien avec les autres dimensions du développement durable. Quelques acquis et défis sont identifiés pour chacun d'eux.

DIMENSIONS	ENJEUX
Environnement	#1. L'intégrité des écosystèmes naturels de Sorel-Tracy et de ses environs. #2. La pollution de l'environnement (eau, air, sols, bruits) et la dégradation de la qualité du milieu de vie.
Aménagement du territoire	#3. Un développement urbain privilégiant le concept de milieu de vie et ce, dans une perspective de développement durable. #4. Une mobilité des citoyens par des infrastructures de transport et des services adéquats et ce, dans une perspective de développement durable.
Économie	#5. Le dynamisme économique de Sorel-Tracy #6. Les modes de production et de consommation viables.
Développement social	#7. Viabilité et pérennité de la collectivité / Capacité des Sorelois à contribuer au développement de leur collectivité #8. Amélioration des conditions de vie des ménages #9. Cohésion sociale de la collectivité
Gouvernance	#10. Communication bidirectionnelle entre la Ville et ses citoyens #11. Bonification de la démocratie représentative par la concertation entre les acteurs du territoire #12. Mobilisation et implication citoyenne concernant les affaires publiques locales
Pratiques institutionnelles	#13. Intégration du concept de développement durable dans les prises de décisions #14. Intégration du concept de développement durable dans les gestes quotidiens des employés et des citoyens

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SOREL-TRACY

VERSION #3 (EN DATE DU 19 OCTOBRE 2005)

Sur la base des commentaires des membres du comité de parrainage (lors des rencontres du 17 août et 21 septembre), la version #3 du diagnostic raffine le contenu et la structure de la version #2. Les 14 enjeux de la version #2 ont été reformulés en 9 nouveaux défis. Aussi, le regroupement des défis selon des dimensions du développement durable a été abandonné, la nouvelle formulation des défis rendant la chose moins pertinente.

- Défi #1. Garantir la cohésion sociale ainsi que la capacité de la population soreloise à contribuer au développement de sa collectivité afin d'assurer la viabilité et la pérennité de Sorel-Tracy.
- Défi #2. Améliorer les conditions de vie des ménages et des groupes défavorisés
- Défi #3. Adopter une nouvelle approche du développement urbain qui soit équitable et qui intègre harmonieusement le patrimoine naturel au milieu bâti.
- Défi #4 : Améliorer les modes de production et de consommation pour les rendre viables
- Défi #5. Préciser la vision du développement de Sorel-Tracy et mettre en place des outils et des ressources pour que tous et chacun la concrétise dans l'action.
- Défi #6. Promouvoir une communication fluide et interactive entre la Ville et sa population favorisant une mobilisation et une implication citoyenne dans les affaires publiques locales.
- Défi #7. Bonification de la démocratie représentative par la concertation entre les acteurs du territoire.
- Défi #8. Faire en sorte que l'administration municipale ainsi que les « décideurs » de Sorel-Tracy s'approprient le concept de développement durable et l'appliquent.
- Défi #9. Faire en sorte que la population s'approprie le concept de développement durable et l'applique.

Le diagnostic #3 précise pour chaque défi les éléments suivants :

- la nature du défi [voir le descriptif des défis];
- le contexte du défi dans une perspective de développement durable [on y présente des réflexions générales en relation avec différentes dimensions du développement durable. Ces réflexions sont illustrées, lorsque possible, par des préoccupations et des acquis propres à Sorel-Tracy];
- la documentation associée à l'enjeu;
- les principaux intervenants.

VERSION #4 (en date du 11 novembre 2005)

Lors de la réunion du 19 octobre 2005, les membres du comité de parrainage ont formulés des commentaires sur la version #3 du diagnostic. La forme du diagnostic est conservée et les modifications, pour la plupart mineures, ont été intégrés dans la version actuelle.